

Carole LUCCHINI
Avocat au Barreau d'Ajaccio

*Annule et
Remplace la
proposition
signée
le 16/01/2018*

À

INCUBATEUR DE CORSE - INIZIA
4 IMMEUBLE CASTELLANI
QUARTIER SAINT JOSEPH
20090 AJACCIO

Ajaccio, le 25 mai 2018

Nos Ref. : PROJET DELTA GEE
Vos Ref. : CONSULTATION

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après, les termes et conditions de la mission d'assistance juridique que je vous propose et pour laquelle vous m'avez sollicitée.

1- CONTEXTE

La Société DELTA GEE est actuellement en cours de création et Monsieur François BRUNETTI est en charge du développement.

Son projet porte sur le développement de logiciels d'aide à la décision des organisations actives en génétique et sélection végétale ou animale.

Afin de concrétiser ce projet, les futurs associés ont besoin de rédiger des statuts de création de la SAS DeltaGee et de faire procéder à l'enregistrement des dits statuts.

Il conviendra également de les conseiller dans le cadre de rédaction d'un pacte d'actionnaires.

RECEPTION UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

64, COURS NAPOLEON – 20000 AJACCIO Tel : 04 20 01 13 08 ET 06 09 45 69 52
Fax : 09 70 06 55 83 - E.mail : carole.lucchini@yahoo.fr

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

2- NATURE ET OBJECTIF DE LA MISSION

Ma mission consiste à :

- Assister le porteur de projet dans l'élaboration de statuts de création de la société de type SAS, notamment dans la rédaction d'un projet de statuts qui sera soumis à l'ensemble des associés et la rédaction de statuts définitifs.
- Réalisations des formalités d'enregistrement des statuts et de création de la société.
- Assister le porteur de projet dans l'élaboration d'un pacte d'associés répondant aux objectifs fixés par les dits associés.

Afin de répondre à cet objectif, je mettrai en œuvre les diligences que j'estimerai nécessaires en vue de me permettre d'apprécier notamment la pertinence des objectifs de la société DELTA GEE en devenir.

3- LIMITES DE LA MISSION

Ma mission ne relève ni d'une mission d'audit ni d'une mission d'examen limité. Elle n'a donc pour objectif, ni de nous permettre de formuler une opinion sur la mise à disposition du produit, ni de procéder à des opérations spécifiques concernant un tout autre projet.

Cette mission est ponctuelle. Il ne m'appartient donc pas d'assurer en suivi des événements survenus éventuellement après la date de réalisation de mes travaux.

4- HONORAIRES

Mes honoraires seront facturés selon le principe du temps passé et sont en fonction du taux de vacation variant selon la qualité et le niveau d'expérience des différents intervenants.

La provision prévue au démarrage des travaux est de 2.000 Euros Hors Taxe (Deux Mille Euros hors taxe), soit la somme de 2.400 Euros TTC (Deux Mille Quatre Cent Euros TTC). Cette provision ne comprend pas les débours, notamment ceux relatifs aux formalités juridiques (frais de greffe ou d'enregistrement ...)

Cette mission suppose la collaboration active des différents intervenants internes et externes dans la préparation et la remise des pièces demandées, dans les délais souhaités. Au cas où ma mission serait interrompue, les honoraires seront facturés sur la base du temps passé à la date où ma mission prendrait fin. Si cette interruption était le fait du demandeur, la provision resterait acquises.

5- CALENDRIER / INTERVENANTS / LISTE DE DOCUMENTS SOUHAITES

Mon intervention se déroulera selon le calendrier suivant :

- Fourniture de l'ensemble des documents juridiques relatifs au projet,
- Examen des documents,
- Réunions avec les principaux intervenants notamment Monsieur BRUNETTI, Monsieur LHERMINE, Monsieur RAGOT et Monsieur FRANC, ou, dans le cas où tous les

intervenants ne peuvent être présents, réunion avec Monsieur BRUNETTI qui sera en charge de mettre à disposition des autres futurs associés, les actes juridiques proposés.

- Proposition(s) d'un projet de statuts,
- Rédaction d'un projet de statuts,
- Nouvelles réunions afin de formaliser définitivement les statuts acceptés par l'ensemble des associés.
- Rédaction de l'acte définitif afin d'être soumis à signature,
- Réalisations des formalités d'enregistrement des statuts et de création de la société, une fois les statuts signés par l'ensemble des associés,
- Rédaction éventuelle d'un pacte d'actionnaires,
- Restitution des travaux juridiques à réaliser.

6 – ACCEPTATION DE LA MISSION

Je vous remercie, pour la bonne forme, de bien vouloir me retourner une copie de ce courrier revêtu de votre accord, si les termes de ce courrier vous agréent.

Je demeure à votre disposition pour toutes précisions complémentaires que vous souhaiteriez obtenir et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

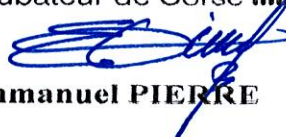
Carole LUCCHINI

INCUBATEUR DE CORSE – INIZIA

Nous avons pris connaissance des termes et conditions de la mission décrite ci-dessus et les approuvons.

Bon pour accord.

Le Directeur
de l'Incubateur de Corse *inizia*


Emmanuel PIERRE

le 29/05/2018

